

R489 : Chariots élévateurs Catégorie 6

Préparation à l'autorisation de conduite

Avec complément formation : « Procédure d'urgence – utilisation du harnais »

Catégorie 6

Chariots élévateurs à poste de conduite élevable

⇔ Chariot élévateur gerbeur dont le poste de conduite s'élève avec l'organe porteur de charge à une hauteur de plancher > 1,20 m.



Objectifs:

A l'issue du module de formation, le stagiaire sera capable de :

- Conduire en sécurité un chariot élévateur de catégorie 6 suivant la recommandation 489 de la CNAM,
- Réaliser des opérations élémentaires de maintenance.

Participants:

Toute personne appelée à utiliser de façon habituelle ou occasionnelle un chariot automoteur de manutention à poste de conduite élevable (hauteur de plancher > 1,20 m)

Pré-requis:

- Etre âgé(e) de plus de 18 ans
- Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

Programme:

PARTIE 1/ Formation théorique - R489 :

• Réglementation et textes

- Connaître les bases de la réglementation applicable au chariot élévateur de la catégorie 6
- Connaître les rôles et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur
- Connaître les documents à présenter lors de contrôles
- Connaître les rôles des différents organismes IT, CARSAT, OPPBTP

Classification et technologie

- Identifier les principales catégories de chariot et leur caractéristique fonctionnelle, en déduire leur utilisation courante et leur limite d'utilisation.
- Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité

Sécurité

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé
- Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.
- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise
- Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse ...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot.
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention.

PARTIE 2 / Formation pratique - R489 :

Adéquation

- Vérifier l'adéquation du chariot de catégorie 6 à l'opération de manutention envisagée

Prise de poste et mise en service

- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste (vérifier la présence et la validité des documents réglementaires – VGP, notice d'instruction,...,

réaliser une vérification visuelle du chariot, effectuer le réglage du poste de conduite, vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité)

Conduite, circulation et manœuvre

- Circuler avec un chariot : à vide, en charge, à vide et en charge en allée réservée
- Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée
- Constituer une palette par picking à plusieurs niveaux de palletier jusqu'à une hauteur (plancher) de 2,80 m minimum
- Effectuer et faire effectuer une manœuvre de secours

Fin de poste - maintenance

- Réaliser les opérations de fin de poste
- Réaliser les opérations de maintenance journalière
- Rendre compte des anomalies repérées

PARTIE 3 / Module « Port du harnais »

Apports théoriques :

Complément formation

- Procédure d'urgence en cas de défaillance ou d'incapacité de l'opérateur
- Composants d'un système de liaison (harnais, longe, sangles, antichute, connecteurs)
- Conséquences d'une chute

Exercices pratiques:

- Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais
- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais et mise en œuvre des systèmes de liaisons
- Exercices de mise en suspension, réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

PARTIE 4 / Evaluation :

• Contrôle en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite

Moyens d'encadrement :

<u>Coordination de la formation</u> : Nathalie ONNILLON, Responsable Pédagogique et Référente Handicap <u>Intervention</u> : Formateur habilité

<u>Méthodes pédagogiques</u>:

- Apports théoriques et cas pratiques
- Circuits et parcours variés / exercices adaptés à la spécificité du site

<u>Validation</u>:

Attestation de formation

A l'issue de la formation et sur avis du formateur, l'employeur délivre une autorisation de conduite.

Modalités:

Durée de la formation :

1 jour / stagiaire (7H)

Délai d'accès à la formation et tarifs :

Voir nos conditions sur notre site : hypreviaformation.com

PF.489 AC.6.V2(05 05 2023)